



Les évolutions du bourg

Le 28 septembre dernier, la municipalité présentait les perspectives d'évolution du service de La Poste dans le centre bourg. Dans leur grande majorité, les citoyens participant à cette rencontre ont retenu l'orientation proposée par les élus.

Ainsi, la commune engagera rapidement une négociation avec le groupe La Poste pour permettre le passage d'un bureau, ouvert aujourd'hui seulement 12 heures par semaine, vers un relais postal, installé dans un commerce du bourg et ouvert, lui, entre 70 et 85 heures par semaine. Cette évolution permettra le maintien des services essentiels comme le dépôt et le retrait de courrier et de colis ou l'affranchissement.

Dès le 15 octobre, le conseil municipal adoptera un vœu pour acter cette décision et engager avec La Poste une négociation pour :

- Évoluer vers une Poste relais, solution qui présente pour le commerçant choisi par La Poste des visites supplémentaires qui favorisent son développement, et pour l'utilisateur assure une présence postale de proximité sur des horaires d'ouverture étendus.
- Permettre l'expression citoyenne sur des attentes et des suggestions éventuelles et assurer le suivi de la transition pendant deux ans pour apprécier la satisfaction des usagers.
- Mettre en place un dispositif d'accompagnement de ce changement avec notamment une formation sur les services à distance (outils numériques) sur la base d'une séance par trimestre pendant un an.

Lors de cette même rencontre, a été présentée la réflexion conduite par les élus avec les acteurs de la santé, en particulier les médecins et les dentistes, pour assurer la pérennité de leur présence en centralité.

En effet, aujourd'hui les cabinets médical et dentaire sont à l'étroit dans leurs locaux ; la commune accompagne leur projet d'agrandissement en s'assurant du maintien de ces services dans la centralité. La commune a réalisé des acquisitions foncières rue des Violettes (derrière l'espace de la Halle) qui permettront l'accueil de ce qui pourrait devenir une future maison de santé. Bien sûr, ce projet concerne aussi les autres acteurs de la santé (infirmières, ostéopathe, ...) qui sont associés à cette réflexion.

Le maintien et l'amélioration des services offerts en centralité sont un axe majeur de notre action pour préserver et renforcer la proximité. Ces deux dossiers engagés dès le début de ce mandat reflète la volonté de notre équipe au service de la qualité de vie à Saint-Jean-de-Boiseau.

Le groupe majoritaire.